



Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau

Siège Social : Mairie de Béhoust - Place du Village - 78910 BÉHOUST

Tel : 01.34.94.67.71 – Fax : 01.34.87.29.66 - Mail : [contact@siryae.fr](mailto:contact@siryae.fr)

SIRET N° : 200 063 048 00017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Objet : D693-2024 – Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)**

### LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 18 MARS 2024 À 19H00

Date de convocation : 4 mars 2024	Membres présents : 33
Nombre de délégués en exercice : 54	Nombre de pouvoirs : 2
	Nombre total de votes : 35

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-neuf heures, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Bruno ECORCHEVELLE	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET		X
AUTOUILLET	Geoffrey LECLERQ	X	
BAZAINVILLE	Pascale LUCAS	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Patricia CHARTON		X
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Muriel BALMELLE	X	
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Sébastien BOULANGER	X	
GAMBAIS	Jérôme DUCHEMIN	X	
GARANCIÈRES	Christian LORINQUER	X	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN		X
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Thomas MANGELLE-TOUYA		X

LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Pascale BOURION		X
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Éric LE LANDAIS	X	
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Alain MOLL		X
LES MESNULS	Gérald BOHY		X
LÉVIS-ST-NOM	Valérie ALLEAUME	X	
MARCQ	Franck LEGRAND	X	
MAREIL-LE-GUYON	Luc LASKRI	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC		X
MAULETTE	Marie-France ROBERT	X	
MÉRÉ	Simon COULOMBEL		X
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	X	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Patrick LEMAITRE		X
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Bruno CAUQUIL	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Denise PLANCHON		X
ORGERUS	Dominique ARTEL	X	
OSMOY	Jérôme DURAND		X
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE		X
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Marc GOURDON	X	
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Jacques DELEPOULLE		X
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ludovic GRANDJEAN	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Gérard BUISSON	X	
SAULX-MARCHAIS	Claude PHILIPPE	X	
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	David RYBA		X
VICQ	Yann ROBERT	X	



VILLIERS-LE-MAHIEU	Robert RIVOIRE		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Laurence BÂCLE	X	
RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Roland BOSCHER		X
	Geoffroy BAX DE KEATING		X
	Philippe GAULTIER		X
	François PETIPAS		X
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	X	
	Denis VERGNIAULT		X

### ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Pascale BOURION, représentant la Commune de LA-QUEUE-LEZ-YVELINES donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Monsieur Stéphane JEAN, représentant la Commune de GOUPILLIÈRES donne pouvoir à Monsieur Guillaume MANGIN, représentant la Commune de PRUNAY-LE-TEMPLE.

Monsieur Didier SAUSSAY, représentant la Commune de FLEXANVILLE, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

## **Objet : D693-2024 – Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1411-5,

Vu la délibération n°D691-2023 du 28 novembre 2023 relative aux conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres et élections des membres de la CDSP qui est amenée à se réunir au minimum pour l'examen des offres et la rédaction d'un avis sur la (les) entreprise(s) ayant soumissionné.

Monsieur le Président rappelle que cette Commission relative à l'ensemble des délégations de services publics du Syndicat est composée de 5 membres de l'assemblée délibérante titulaires et 5 membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants de la Commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Cette commission est présidée par Monsieur Le Président ou son représentant.

Monsieur Guy PÉLISSIER, Président, sollicite le concours de deux scrutateurs pour l'élection des membres de la CDSP du SIRYAE. Il demande au doyen et au plus jeune des délégués de se présenter. Messieurs Alain PIERRE et Jérôme DUCHEMIN sont ainsi désignés et acceptés en tant que tels par le Comité.

Le Président déclare avoir reçu les candidatures de la liste 1 ci-après et demande à l'assemblée si d'autres personnes et/ou listes entendent se présenter.

### **Liste 1**

#### Titulaires

- Laurence BÂCLE
- Nathalie CAHUZAC
- Christian LORINQUER
- Guillaume MANGIN
- Frédéric PELEGRIN

#### Suppléants

- Jean-Pierre BILARD
- Patricia CHARTON
- Denise PLANCHON
- Yann ROBERT
- Didier SAUSSAY

Aucun candidat ne se manifestant, il est alors procédé au vote à scrutin secret par remise d'enveloppes et par appel de chacun des délégués représentant les communes et Communautés d'Agglomération.

Le Président déclare le scrutin clos et il est procédé au dépouillement :

Nombre de bulletins	34
Bulletins litigieux ou blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	34

Résultats obtenus :

Liste n°1	34 voix
-----------	---------

Le Président déclare les membres titulaires et suppléants sousvisés élus et la CDSP ci-après constituée.

Titulaires

- Laurence BÂCLE
- Nathalie CAHUZAC
- Christian LORINQUER
- Guillaume MANGIN
- Frédéric PELEGRIN

Suppléants

- Jean-Pierre BILARD
- Patricia CHARTON
- Denise PLANCHON
- Yann ROBERT
- Didier SAUSSAY

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Béhoust, les jour, mois et an ci-dessus,

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**

Le Président  
Guy PÉLISSIER



Le secrétaire de séance  
Didier SAUSSAY



La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.